

La réhabilitation du vieux bâti traîne en longueur

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4650 - Mercredi 12 décembre 2018 - Prix : 10 DA

Béjaïa

**Le ministre de la Santé
décide de mettre fin
aux fonctions du DG
et du SG**

Page 24

Pour tricherie sur la quantité et la qualité du lait

Fermeture de quatre laiteries fraudeuses

Page 3

Fin de régime en France ?

Par Mohamed Habili

Pour ce qui est du diagnostic sur le mal français, dont le mouvement des Gilets jaunes n'est que l'expression à la fois la plus récente et la plus spectaculaire, la classe politique française est à peu près unanime : ce mal ne date pas d'hier, il vient de loin, il découle de plusieurs décennies d'une politique économique qui s'est traduite par l'appauvrissement continu des classes populaires. A cet égard, il n'y a guère de différence entre, mettons Emmanuel Macron, le chef de l'Etat, et l'opposant Jean-Luc Mélenchon, le leader de la France insoumise. Là où par contre ils diffèrent, c'est sur les réponses à apporter à la crise pour la dépasser. Après avoir dit que celle-ci était profonde, qu'elle était ancienne, et qu'il comprenait les motifs des Gilets jaunes, dont tout de même il n'a pas prononcé une seule fois le nom dans son discours de mardi soir, le président français en est venu à proposer pour la surmonter des mesures tout à fait inadaptées à la gravité de la situation. Que penserait-on d'un médecin qui commence par diagnostiquer un cancer à un stade avancé et qui ensuite prescrit trois cachets d'aspirine ? Ce n'est pas avec 100 euros d'augmentation du smic, et deux autres mesurées, qu'il pourrait faire retomber la fièvre qui s'est emparée du pays, et qui en est maintenant à sa quatrième semaine. Mais traiter la maladie, était-ce bien là son intention ? Ne s'agissait-il pas plutôt pour lui de diviser les mécontents, de faire diminuer leur nombre, sachant que l'épreuve de force va se poursuivre ?

Suite en page 3

Tamanrasset, In Amenas, Timimoun et Adrar

Sonatrach fait don d'équipements médicaux de pointe



PH. E. Soraya/J. A.

Dans le suivi des actions sociales que la Sonatrach a entrepris ces derniers mois en matière d'œuvres sociales en direction des populations où sont implantés ses sites, Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG du groupe national pétro-gazier, était hier dans le Grand Sud pour remettre des équipements médicaux aux Établissements de santé relevant, cette fois-ci, des wilayas de Tamanrasset et Adrar.

Lire page 2

Révélation de Tayeb Louh

**Ouverture d'enquêtes sur 67 affaires
d'agressions sur des Algériens à l'étranger**

Page 24

Une occasion d'échange et de partage artistique à Béchar

**«Voix de femmes», espace dédié
à la femme et à sa créativité**

Page 13

Tamanrasset, In Amenas, Timimoun et Adrar

Sonatrach fait don d'équipements médicaux de pointe

■ Dans le suivi des actions sociétales que la Sonatrach a entrepris ces derniers mois en matière d'œuvres sociales en direction des populations où sont implantés ses sites, Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG du groupe national pétro-gazier, était hier dans le Grand Sud pour remettre des équipements aux Établissements de santé relevant, cette fois-ci, des wilayas de Tamanrasset et Adrar.

De nos envoyées spéciales
Lynda Naïli et Soraya El Haddad

A ce titre, après un recueillement au carré des Martyrs dans la localité de Malta, wilaya de Tamanrasset, à la mémoire des chouhada, improvisé par le wali d'Adrar à l'occasion de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, Ould Kaddour, accompagné de la délégation de Sonatrach notamment de Hamou Touahria, président de la Fédération nationale des travailleurs pétrole, gaz et chimie et Djerroud Khellaf, secrétaire général syndicat groupe Sonatrach ainsi que des autorités civiles et militaires locales et des notables de la région, a fait don d'un scanner de pointe et d'une ambulance hautement équipée au profit de l'Établissement public de santé de proximité de Adrian, toujours dans la capitale du Hoggar.

«Il s'agit du deuxième scanner dont disposera désormais la wilaya, qui viendra répondre aux attentes des populations de la région», nous dira M^{me} Ifren



Samira, nouvelle DSP de Tamanrasset, avant de relever «l'importance technique et financière de ces équipements médicaux». Par la suite, c'est dans la ville d'In Salah que le P-DG de

PH: Soraya U. A.

Sonatrach se rendra pour respectivement inspecter le taux d'avancement des chantiers de réfection, d'extension et de réalisation de quatre zaouias dont la réception finale est attendue pour mai 2019. En outre, il aura aussi fait don d'une ambulance médicalisée équipée d'une couveuse et d'un scanner du même type que les premiers à l'hôpital d'In Salah.

Un scanner pour lequel une salle lui a été spécialement dédiée. Ould Kaddour a, par ailleurs, inspecté les travaux du centre de formation relevant du groupe Sonatrach. D'une capacité d'accueil de 360 places, ce centre est dédié aux différents métiers du pétrole et du gaz et sera livré en mai 2020.

Enfin, c'est avec la wilaya d'Adrar que le PDG clôturera sa visite en dotant les structures hospitalières de Timimoune et celle du chef-lieu wilaya également d'un scanner de haute performance et d'une ambulance médicalement équipée pour chacune d'elles.

L. N.

Conférence

Le principe d'exception d'inconstitutionnalité et sa procédure d'application

L'introduction du principe de l'exception d'inconstitutionnalité, thème d'une conférence nationale ayant duré deux jours, est une procédure offrant la possibilité au citoyen de remettre en cause l'inconstitutionnalité d'une disposition législative renforçant ainsi ses droits et ses libertés démocratiques. Pour le procureur général près de la cour de Guelma, Djadi Abdelkrim, cette procédure est enclenchée par le citoyen à l'occasion d'un contentieux, s'il voit qu'une disposition législative touche pratiquement le fondement du contentieux ou bien d'une poursuite pénale portant atteinte à ses libertés ou à ses droits protégés par la Constitution. Le citoyen peut ainsi, a-t-il poursuivi, par le biais de son avocat, soulever cette exception d'inconstitutionnalité devant le juge de fond qui a entre les

mains ce contentieux, ajoutant qu'en termes clairs, devant un tribunal, une cour d'appel, la Cour suprême, un tribunal administratif ou le Conseil d'Etat. Pour soulever cette exception d'inconstitutionnalité, «la requête présentée doit être écrite, motivée» ainsi que «distincte et indépendante» du dossier judiciaire, a expliqué ce magistrat, ajoutant qu'il faut que cette question soit liée à une disposition législative dont l'issue du contentieux dépend ou bien la poursuite pénale est fondée sur cette disposition. Pour que cette exception d'inconstitutionnalité soit valable, a relevé M. Djadi, il faut qu'il n'y ait pas auparavant une décision du Conseil constitutionnel à travers laquelle ce dernier avait déjà déclaré que cette disposition est conforme avec la Constitution. Les éléments soulevés doi-

vent reposer sur des arguments «sérieux», pour les présenter au juge qui aura à se prononcer sur la «recevabilité ou l'irrecevabilité» de cette demande, a-t-il dit, ajoutant que si les conditions sont réunies la requête, avec les différents documents relatifs au dossier, est transmise à la Cour suprême (si c'est le tribunal administratif, elle est transmise au Conseil d'Etat). Ces deux instances vont étudier si les conditions sont «vraiment réunies» dans cette demande pour la transmettre au Conseil constitutionnel, avec toutes les pièces du dossier, a-t-il expliqué, observant que le Conseil constitutionnel a ses mécanismes maintenant, notamment un règlement qui sera prêt avant la fin de l'année pour le déroulement des audiences, pour trancher, à travers une «audience contradictoire». Dans un délai de deux mois à comp-

ter de la réception de la transmission prévue par l'article 9 de la loi organique fixant les conditions et les modalités de mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité, la Cour suprême ou le Conseil d'Etat se prononce sur le renvoi de l'exception d'inconstitutionnalité au Conseil constitutionnel. Une fois Conseil constitutionnel saisi, il informe le président de la République, les présidents des deux chambres du Parlement et le Premier ministre. Les parties, représentées par leurs avocats, ainsi que le représentant du gouvernement, ont la possibilité de présenter leur observation au sein même du Conseil constitutionnel qui se prononcera par décision. Si ce dernier juge non conforme la disposition législative, cette dernière sera corrigée par l'instance législative.

H. Y.

Guerre de libération

La France reconnaît l'existence d'un système d'arrestation et d'exécution

La reconnaissance par la France officielle de sa responsabilité dans la mort de Maurice Audin pendant la guerre de Libération nationale constitue une preuve de l'existence d'un système d'arrestation et de torture confié à l'armée coloniale durant cette période, a indiqué, lundi à Alger, Pierre Audin, fils du défunt.

«Après plus de 60 ans, la France a enfin reconnu sa responsabilité dans la mort de mon père. C'est important que la France reconnaisse ses faits, car à travers cela, elle reconnaît l'existence d'un système

d'arrestations et d'exécutions sommaires pendant la guerre d'Algérie», a-t-il déclaré lors d'une cérémonie organisée à la Faculté centrale en hommage à Maurice Audin.

Le 11 juin 1957, Maurice Audin, un assistant de mathématiques à la Faculté d'Alger et membre du Parti communiste algérien, suspecté de soutenir le Front de libération nationale (FLN), a été arrêté par des parachutistes de l'armée française.

«Des milliers ont été victimes de ce système installé pendant la guerre de

Libération nationale par les autorités politiques françaises en utilisant l'armée française», a ajouté Pierre Audin. Présent à la cérémonie, le mathématicien et député Cédric Villani a, de son côté, qualifié Maurice Audin de «symbole de courage, de fraternité et de dignité humaine».

«Je suis extrêmement ému que cette cérémonie se tienne peu après la déclaration remise (par le Président français Emmanuel Macron) à la veuve Audin», a ajouté le député, estimant que «ce pas franchi était le fruit d'un long combat mené

par l'avocat de la famille Audin, Roland Rappaport, décédé sans jamais faiblir et avec l'espoir que le combat porterait un jour ses fruits». Pour rappel, le 13 septembre dernier, le Président Macron s'est déplacé au domicile de la famille Audin pour remettre à la veuve de Maurice, Josette, une déclaration reconnaissant que la disparition et la mort sous la torture de son époux, avait été rendues possibles par un système dont les gouvernements successifs ont permis le développement.

Yanis H.

Alger

La réhabilitation du vieux bâti traîne en longueur

■ La wilaya d'Alger a engagé, depuis des années, une vaste opération consistant en la restauration de certains immeubles remontant à la période coloniale ainsi que l'aménagement des façades. Lancés en 2014, les travaux de réhabilitation du vieux bâti dans la capitale traînent et s'éternisent. Seuls quelques bâtiments connaissent un taux d'avancement appréciable.

Par Meriem Benchaoua

Cette situation s'est répercutée négativement sur les habitants, contraints de supporter quotidiennement des désagréments, tels que le bruit, la poussière et l'absence de places de stationnement. Dans ce sens, Abdelkader Zoukh, le wali d'Alger, a indiqué qu'une enveloppe de 5 500 milliards de centimes avait été allouée à la réfection et à la restauration du vieux bâti dans le cadre du Plan stratégique d'aménagement et d'urbanisation de la capitale. Intervenant lors des travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger, M. Zoukh a fait état d'une enveloppe de 5 500 milliards de centimes allouée à la réfection et à la restauration des anciennes bâtisses et vieux quartiers dans le cadre du Plan stratégique d'aménagement et d'urbanisation de la capitale. Précisant que 520 entrepreneurs et plus de 102 bureaux d'études ainsi que quelque 900 cadres supérieurs, notamment des ingénieurs, avaient été mobilisés pour mener à bien cette opération, il a ajouté que les chantiers ouverts à cet effet ont employé plus de 12 000 personnes, outre 50 micro-entreprises. Concernant les établissements éducatifs, le wali d'Alger a annoncé la réception, à la fin de l'année, de 34 groupes scolaires (cycle primaire), 3 CEM et 3 lycées, faisant état de la réalisation en cours de 117 groupes scolaires, 27 CEM et 14 lycées en prévision de la prochaine rentrée scolaire (2019-2020). Evoquant les logements indument occupés, M.



Zoukh a indiqué que «leur nombre s'élève à 2 000 et que 946 ont été récupérés», affirmant que l'opération se poursuit. Par ailleurs, le wali a évoqué la récupération de 950 structures scolaires (bureaux, cantines et blocs administratifs) exploitées en tant qu'habitation par certaines familles, soulignant que 550 retraités de l'Education nationale ont bénéficié de nouveaux logements. Les membres de l'APW d'Alger ont adopté aujourd'hui le projet du budget préliminaire de 2019 estimé à plus de 47 milliards DA, englobant l'ensemble des recettes et des dépenses y compris celles relatives aux différents projets s'inscrivant dans le cadre du plan stratégique d'aménagement et de réhabilitation de la capitale. Pour sa part,

le président de la Commission des finances relevant de l'APW, Saïdi Amer Zoubir, a fait savoir que plus de 28 milliards DA de ce budget préliminaire (47 milliards DA) ont été destinés au fonctionnement, outre une enveloppe de plus de 19 milliards DA a été allouée à l'équipement et à l'investissement. Plusieurs projets ont été enregistrés au titre du budget de 2019 pour l'amélioration du cadre de vie du citoyen et la concrétisation de la nouvelle conception des repères de la capitale dans le cadre de la modernisation, a-t-il ajouté. Le même responsable a rappelé, dans ce sens, les projets de réhabilitation de l'hôtel de l'Aéroport avec un montant estimé à 500 Millions DA, d'élargissement et d'aménagement du

réseau routier (1,1 milliard DA), d'aménagement et d'équipement des centres médicaux et sociaux (210 millions DA), outre l'aménagement des forêts et des espaces verts (4 milliards DA) et l'équipement de différents établissements publics de wilaya (400 millions DA). Aussi, le même budget prévoit la réalisation d'un abattoir au niveau de la commune de Berraki (première tranche) avec un montant estimé à un milliard DA, la réhabilitation des salles de cinéma (100 millions DA), la réalisation d'une salle omnisport au Caroubier (200 millions DA) et la réalisation d'un siège et d'une résidence de la circonscription administrative d'Hussein Dey (500 millions DA), a précisé M. Saïdi.

M. B.

Pour tricherie sur la quantité et la qualité du lait Fermeture de quatre laiteries fraudeuses

En dépit des aides qu'elles reçoivent de la part du ministère de l'Agriculture et des facilitations du gouvernement, certaines laiteries n'hésitent pas à tricher sur la qualité du lait. Elles proposent ainsi aux consommateurs un produit bien proche de l'eau que du lait. Le consommateur a sans cesse dénoncé la tricherie dans la qualité du lait en sachet. En effet, la majorité des citoyens ont l'impression de découvrir dans les sachets de plastique dans lesquels est conditionné ce produit, beaucoup plus d'eau que de lait. Une situation qui a tendance à perdurer dans le temps, estiment-ils. Sans parler de la quantité qui n'est jamais respectée. Les sachets de lait censés contenir un litre de lait, n'en contiennent

souvent pas plus de trois quarts sans compter que la poudre, pourtant soutenue par l'Etat, n'est pas dosée selon les normes. Une mère de famille nous confie : «Il m'est arrivé de jeter le lait car sa couleur virait plus vers celle de l'eau que du lait ; ce qui indique qu'il n'y a pas assez de poudre de lait». Et d'ajouter qu'il s'agit là d'un lait de qualité médiocre, se demandant «si les ministères du Commerce, de l'Agriculture, les associations de protection du consommateur contrôlent la qualité en Algérie». Répondant à ce problème et luttant contre ces pratiques illégales qui nuisent à la santé du consommateur, le directeur général de l'Office national interprofessionnel du lait et produits laitiers (Onil), Mourad Alim,

a indiqué qu'une commission a été créée et travaille en relation directe avec le direction du commerce et de l'agriculture. Ainsi, à l'issue des contrôles effectués dans plusieurs laiteries, souligne-t-il dans une émission quotidienne d'une chaîne privée algérienne, quatre établissements ont été fermés pour tricherie sur le produit. Ce dernier étant plus proche de l'eau que du lait ! Le DG a affirmé que les laiteries qui tentaient de tricher sur la qualité ou même la quantité vont connaître le même sort. En outre, le DG de l'Onil a indiqué que l'Algérien ingurgite en moyenne 137 litres de lait par an, pas moins de 50 litres de plus que la moyenne mondiale. En effet, alors que les normes établies par l'Organisation mondiale de la

santé tournent autour de 90 litres par an, voilà que la moyenne de consommation en Algérie dépasse largement, précisément de 49 litres, le seuil recommandé. Donc, potentiellement dangereux. C'est connu, voire proverbial. La consommation des laitages renforce notre capital osseux. A titre d'exemple, un litre de lait contient environ 1 200 milligrammes de calcium. En revanche, une surconsommation de ce liquide biologique pourrait favoriser certaines pathologies. Certes, le lait n'est pas toxique comme tentent de l'affirmer plus d'un. Ce sont les personnes intolérantes au lactose auxquelles on le déconseille, explique Mourad Alim, «car, diarrhées, ballonnements et maux de ventre peuvent être la conséquence directe». A

M. H.

LA QUESTION DU JOUR

Fin de régime en France ?

Suite de la page une

Si les smicards sont satisfaits des 100 euros supplémentaires par mois qui leur sont concédés, ce sera autant de Gilets jaunes en moins, dans les ronds-points à travers la France comme dans Paris samedi prochain, pour l'acte suivant, dont tout indique qu'il sera décisif. Idem pour les retraités à moins de 2 000 euros par mois, qui sont exemptés d'une hausse des prélèvements sociaux, et qui pour cela seraient tentés de se retirer du mouvement. La défiscalisation des heures supplémentaires est la troisième rustine conçue pour dégraisser les rangs du mouvement. Mais comme elle ne s'adresse à aucune catégorie en particulier, son pouvoir de division n'est pas évident. Une quatrième mesure, qui était attendue, et qui elle avait une forte valeur symbolique, le rétablissement de l'impôt sur la fortune, elle par contre a été écartée. Et pour cause, elle aurait été la seule à se traduire par une ponction sur les revenus des classes riches. Ni l'augmentation du smic, ni l'abandon de la hausse de la CSG pour les retraités de moins de 2 000 euros, ne seront payés par les riches, mais par les contribuables dans leur ensemble. Ceux des Gilets jaunes qui en bénéficient en rétrocéderont une partie par un biais fiscal ou par un autre. Mais peut-être que le président français se réserve-t-il cette carte pour le cas où il serait obligé de la jouer dans la suite des événements. En vérité, Emmanuel Macron n'est pas plus que ses prédécesseurs un président des riches. Il ne donne pas non plus le sentiment d'être particulièrement méprisant pour son peuple. A bien des égards, il est humainement et intellectuellement supérieur à ses prédécesseurs immédiats, tout en étant comme eux un homme de droite et un représentant du système. Son malheur est qu'il vient au moment où la coupe d'amertume des Français est déjà pleine et par suite n'attend que la dernière goutte pour déborder et tout emporter. Louis XVI était plutôt un roi débonnaire, pas du tout imbu de sa personne, mais c'est sur sa tête que l'ancien régime s'était écroulé.

Thinine Khouchi

11 décembre 1960

Victoire de la volonté du peuple algérien à se libérer

■ *Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a souligné, hier à Aïn Témouchent, que les manifestations du 11 décembre 1960 ont montré l'attachement indéfectible du peuple algérien à sa révolution armée en répondant à l'appel de sa direction.*

Par Salem K.

Dans l'allocution prononcée au centre universitaire «Belhadj-Bouchaïb» à l'ouverture d'un colloque national intitulé «Les manifestations du 11 décembre 1960 : victoire de la volonté du peuple à se libérer», le ministre des Moudjahidine a souligné que cet événement historique a démontré que «le peuple algérien, à l'unisson, a exprimé son attachement à sa révolution armée et au commandement de cette dernière». «Ces manifestations, lancées à partir d'Aïn Témouchent, avant de se propager à travers le territoire national, ont montré que le peuple algérien, à l'unisson, a définitivement tranché dans ses choix et s'est rangé aux côtés de



la direction politique et du commandement militaire de sa révolution», a ajouté le ministre, rappelant que cet événement a changé le cours de l'histoire avec l'adoption, le 15 septembre 1960, par l'ONU, de la résolution 15/14 appelant à la mise en œuvre d'un processus de décolonisation. Les festivités marquant les manifestations du 11 décembre 1960 ont débuté par une cérémonie de levée des couleurs nationales au carré des

martyrs et la lecture de la Fatiha, en présence du ministre, des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire. La délégation officielle s'est rendue ensuite au centre universitaire du chef-lieu de wilaya ou les élèves de l'école «Nasredine-Dinet» ont présenté des tableaux artistiques retraçant le déroulement de ces manifestations populaires déclenchées par la population témouchentoise pour protester contre la visite du général De

Gaule dans leur ville, le 9 décembre, avant que l'événement ne se propage et prenne une dimension nationale. D'autres élèves ont également interprété des chants patriotiques exprimant la lutte et les sacrifices du peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance. Au même centre universitaire, une exposition de photos a été organisée et dédiée à cette étape importante de l'histoire du pays. S. K./ (APS)

Aides à l'autoconstruction

Remise de 400 parcelles de terrain

Un quota de 382 décisions d'attribution de parcelles destinées à l'autoconstruction avec une aide de l'Etat d'un million de dinars ont été remises hier à leurs bénéficiaires dans la wilaya de Ghardaïa, a révélé à l'APS le directeur du logement (DL) de la wilaya de Ghardaïa. Cette attribution de parcelles individuelles d'une superficie variant entre 200 et 250 m², intervient à l'occasion de la célébration du 58^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, après l'achèvement des travaux d'aménagement et de viabilisation, a affirmé Abdelhalim Mellat. L'opération de répartition des lots aux citoyens demandeurs et éligibles à cette formule s'est déroulée par tirage au sort en présence des bénéficiaires, a-t-il précisé. Les bénéficiaires ont été sommés de respecter le style architectural local à travers trois variantes élaborées par les services de l'urbanisme afin de préserver le cachet architectural de la région. Au total, 27 000 parcelles de terrain sur un quota de 30 000 dont a bénéficié la wilaya de

Ghardaïa ont été déjà attribuées à travers l'ensemble des daïras de la wilaya, a souligné le même responsable, précisant que seuls 18 500 bénéficiaires ont entamé les travaux. Les pouvoirs publics ont mobilisé plus d'un milliard de dinars pour la viabilisation de quelque 2 200 parcelles devant recevoir des logements ruraux groupés, dans le cadre du programme d'habitat rural, a-t-il rappelé, précisant que ces parcelles sont circonscrites dans les daïras d'El-Menea (1 000 parcelles), Berriane (500), Guerrara (400), Ghardaïa (250) et Métilli (50). «Les pouvoirs publics se sont engagés à accélérer le rythme de réalisation de ces programmes d'habitat social pour répondre au mieux aux attentes des populations de la wilaya, en application de l'instruction interministérielle N-6 du 1^{er} décembre 2012 relative au développement de l'offre de foncier public dans le Sud afin d'y résorber le déficit en logements accumulés durant des années et donner aux citoyens le moyen d'accéder à un lot de terrain à bâtir

viabilisé», a assuré M. Mellat. Il a fait savoir, par ailleurs, que 3 191 logements de type public locatif (LPL) dotés de l'ensemble des commodités, sont en cours de construction à travers les différentes communes de la wilaya. Ces logements, dont le taux d'avancement est estimé à plus de 70%, seront distribués «dès le parachèvement des travaux, notamment le raccordement aux divers réseaux et l'aménagement extérieur». Parallèlement, un programme de 4 300 unités de logement (1 370 LPL, 100 logements de type AADL et 2 832 logements ruraux) est en cours de réalisation sur le site du nouveau pôle urbain de Hassi El-Gara (wilaya déléguée d'El-Menea) qui s'étend sur une superficie de plus de 600 hectares, a révélé M. Mellat. Le parc de logement de la wilaya de Ghardaïa se compose de plus de 103 500 unités, tous types confondus, avec un taux d'occupation de logement (TOL) estimé à 5,39 personnes par habitation, selon les données du secteur. Hosni Y.

Habitat

L'intégralité des logements AADL «mis en chantier» dans les prochains jours

L'intégralité du quota de logements location-vente (AADL) affecté à la wilaya de Médéa, d'une consistance de 7 200 unités, «sera mis en chantier dans les tout prochains jours», a déclaré hier le wali, en marge de la cérémonie de distribution d'un quota de 451 logements, tous types confondus. «Tous les projets de logements location-vente, dont le démarrage a connu un léger retard, vont être lancés en exécution, après la prise en charge

des contraintes sur lesquelles butaient ces projets», a indiqué Abass Badaoui, ajoutant que «l'opération de choix des sites d'implantation de ces projets menés à travers les grandes agglomérations urbaines de Médéa a été terminée, et il ne reste que le lancement effectif des travaux». Le chef de l'exécutif a révélé, par ailleurs, qu'une mise en demeure a été adressée à l'entreprise engagée pour la réalisation d'un projet de 1 200 logements

location-vente, localisés à «Sid-Amar», périphérie nord de Médéa, suite au retard enregistré dans le lancement de ce chantier. Des dispositions, d'ordre réglementaire notamment, ont été prises dans le but «d'éviter tout nouveau glissement dans le calendrier d'exécution de ce projet», a fait savoir le wali qui a assuré que «l'ensemble des souscripteurs qui se sont acquittés déjà de la première tranche auront leur logement». K. L.

Ambition Santé Le nouveau rendez-vous d'affaires algéro-français dans le domaine de la santé en 2019

LA MISSION Economique Business France en Algérie prévoit d'organiser, au second semestre 2019, la 1^{re} édition d'Ambition Santé. Cet événement économique sera une plateforme privilégiée réunissant les entreprises et acteurs français et algériens du secteur de la santé, qui pourront ainsi échanger entre professionnels et partager les dernières innovations de leur secteur. Cet événement doit permettre de nouer des partenariats pérennes entre acteurs économiques des deux pays.

Ambition Santé prolongera ainsi en 2019, le succès des 3^{es} rencontres algéro-françaises de la Santé qui se sont tenues mi-novembre à Alger, en partenariat avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Ces deux événements portent le label «French Healthcare», comme le prévoit la convention signée avec l'association du même nom qui porte cette marque collective lancée par l'Etat français pour promouvoir l'excellence et le savoir-faire français dans les technologies de santé. Ambition 2019 donne donc rendez-vous à tous les opérateurs algériens intéressés, qui seront cordialement invités à y participer. * * *

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France. Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Créée le 1^{er} janvier 2015, Business France est issue de la fusion d'UBIFRANCE et de l'AFII (Agence française pour les investissements internationaux). Business France dispose de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 64 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires publics et privés. www.businessfrance.fr

Communiqué

1^{re} édition au Caire

Ouverture de la Foire commerciale intra-africaine

■ Le coup d'envoi de la 1^{re} édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF-2018) a été donné hier au Caire, en présence de hauts responsables africains dont le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

Par Amel B.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation économique, qui se tient jusqu'au 17 décembre courant, a été présidée par le Premier ministre égyptien, Mustapha Madbouli, qui a affirmé que la future Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) constituera le «*décliv*» dans le développement du continent. Présent à cette cérémonie, l'ancien président nigérian, Olusegun Obasanjo, a relevé la nécessité pour les pays africains d'échanger et de travailler ensemble dans l'intérêt de leur développement individuel et collectif : «*Nous sommes capables d'atteindre nos objectifs de développement. Nous en possédons les moyens. Il nous suffit juste de travailler ensemble*». De son côté, le Commissaire du commerce et de l'industrie de l'Union africaine (UA), Albert Muchanga, a indiqué que les manifestations économiques telles que l'IATF permettent d'établir un contact direct entre les réels intervenants dans le commerce africain. Selon lui, les hommes d'affaires, les investisseurs, les industriels et les autres acteurs importants du commerce africain sont tous représentés à l'IATF, laquelle voit également la participation de bailleurs de fonds, d'organisations et d'entreprises non africaines. Au terme de la cérémonie d'ouverture, le Premier ministre égyptien, accompagné de M. Djellab, a visité le stand algérien avant de se rendre à ceux des autres pays africains. La quarantaine d'entreprises algériennes prenant part à cette manifestation économique, qui est organisée



par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) en collaboration avec l'UA, activent essentiellement dans l'agroalimentaire et les produits agricoles, l'électroménager, l'industrie mécanique et les textiles. Cette foire a pour but de stimuler le commerce intra-africain et de soutenir la mise en œuvre de la ZLECA dont l'accord avait été signé en mars 2018 par 44 chefs d'Etat et de gouvernement africains lors du sommet extraordinaire de l'UA à Kigali (Rwanda). La décision d'établir la ZLECA avait été adoptée en 2012 lors de la 18^e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, tandis que les négociations sur la ZLECA au sein de l'UA avaient débuté en 2015. Cette zone a pour but de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent en assurant la libre-circulation des activités et des

investissements. Ce qui devrait permettre, selon l'UA, d'accélérer la mise en place de l'Union douanière africaine. Première du genre à l'échelle africaine, l'IATF est une manifestation qui fournit une plateforme de partage et d'échange d'informations sur le commerce, l'investissement et le marché, en vue de permettre aux clients, aux fournisseurs et aux pays africains de se joindre, de discuter et de conclure des accords commerciaux. Elle constitue une étape importante vers la réalisation des objectifs de la ZLECA laquelle s'étendra sur un marché unique de plus d'un milliard de personnes. Une analyse de l'Afreximbank montre que l'une des raisons pour lesquelles le commerce intra-africain est faible, aux environs de 15%, contre 59% en Europe, 51% en Asie et 37% en Amérique du Nord, réside dans le déficit d'accès à l'information sur le com-

merce et le marché du continent. Parmi les initiatives proposées pour relever ce défi, l'Afreximbank a décidé d'organiser cette Foire commerciale intra-africaine tous les deux ans afin de fournir des informations sur le marché et le commerce et servir de contact entre les différents acteurs du commerce africain. Pour rappel, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé les entreprises algériennes à s'orienter vers les marchés africains et à asseoir des ponts logistiques contribuant dans la dynamique du commerce et de la coopération économique algéro-africaine qui demeure en deçà des potentialités existantes. Actuellement, les échanges commerciaux de l'Algérie avec l'Afrique demeurent faibles en ne dépassant pas les 3 milliards de dollars par an et s'effectuent quasiment avec seulement cinq pays

du continent. Ces 3 milliards de dollars d'échanges se répartissent entre 1,6 milliard de dollars d'exportations algériennes et 1,4 milliard de dollars d'importations auprès des pays africains. Les exportations algériennes hors-hydrocarbures vers l'Afrique s'élèvent à 206 millions de dollars seulement, soit 13% du montant global des exportations vers le continent. Dans le cadre du déploiement d'une nouvelle dynamique à travers diverses manifestations économiques algériennes à l'étranger, des expositions spécifiques des produits algériens ont été organisées, cette année, à Washington, Bruxelles, Nouakchott, Doha, Libreville et Dakar. A ce propos, M. Djellab avait fait part, dimanche dernier à Alger, de l'organisation en 2019 et en 2020 d'une tournée à travers une quarantaine de pays pour promouvoir les produits algériens à travers le monde et leur permettre de pénétrer les marchés extérieurs. Dans ce sens, une rencontre nationale sur le développement des exportations nationales se tiendra dans les prochains jours à Alger, qui regroupera l'ensemble des acteurs de la logistique, des douanes et des établissements bancaires notamment, et ce, dans l'objectif de l'élaboration d'une feuille de route dédiée au renforcement des exportations hors hydrocarbures, a fait savoir le ministre. Selon lui, les expositions spécifiques algériennes tenues cette année dans plusieurs pays ont permis de confirmer que «*le produit algérien a sa place dans les marchés étrangers*».

A. B./APS

Pétrole

Le Brent à plus de 60 dollars

Les prix du pétrole ont connu un léger redressement hier en cours d'échanges européens, mais restaient proches de leur niveau de la semaine dernière, avant que l'accord de l'Opep et ses partenaires n'ait permis aux cours de bondir. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 60,43 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 46 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «*light sweet crude*» (WTI) pour janvier gagnait 45 cents à 51,45 dollars. «*L'élan apporté aux prix par les coupes dans la production de l'Opep et de ses partenaires a fait long feu, le Brent et le WTI s'échangeant à des niveaux proches de leurs plus bas d'avant la réunion*», a commenté Craig Erlam, analyste. Selon les analystes, l'annonce

d'une réduction de la production de 1,2 million de barils par jour pour les six prochains mois pourrait bien finalement ne pas être suffisante pour rassurer les marchés, inquiet d'un excès d'offre par rapport à la demande. Et «*il pourrait y avoir une marge de recul supplémentaire si la croissance économique (mondiale)*

ralentit, comme cela est attendu», a ajouté Carlo Alberto De Casa, analyste. De ce fait, à la surprise de plusieurs commentateurs du marché, les investisseurs ont complètement ignoré lundi le blocage par un groupe armé de l'un des plus grands sites pétroliers de Libye. La Compagnie nationale libyenne de pétrole

(NOC) a indiqué lundi dans un communiqué avoir décrété l'état de «*force majeure*» dans le champ d'al-Charara, qui produit 315 000 barils par jour, sur une production globale libyenne de plus d'un million de b/j, selon la compagnie. Ce blocage affectera également la production dans le champ voisin d'al-Fil (73 000 b/j)

approvisionné en électricité par al-Charara, a déploré la NOC. Invoqué dans des circonstances exceptionnelles, l'état de force majeure permet une exonération de la responsabilité de la compagnie en cas de non-respect des contrats de livraison de pétrole.

M. Y./Agences

Léger répit pour la livre britannique

L'euro se reprend face au dollar

La livre sterling s'offrait un léger répit hier, après une journée noire la veille, et l'euro se reprenait face au dollar en attendant la réunion de la Banque centrale européenne plus tard dans la semaine. Hier matin, la devise britannique montait face au billet vert à 1,2611 dollar contre 1,2561 dollar lundi soir, comme face à la devise européenne, à 90,27 pence pour un euro contre 90,41 pence lundi soir. L'euro, de son côté, se reprenait également face à la monnaie américaine, à 1,1384 dollar pour un euro contre 1,1356 dollar lundi soir. Lundi, la livre avait

particulièrement souffert, tombant en séance à son plus bas depuis avril 2017 face au dollar et depuis août 2018 face à la devise européenne. Cette chute a été précipitée par le report par la Première ministre Theresa May du vote prévu hier devant le Parlement britannique, qui s'apprêtait à rejeter l'accord qu'elle avait trouvé avec l'Union européenne sur le Brexit. Theresa May a entamé hier des consultations auprès des dirigeants européens pour tenter d'obtenir des assurances supplémentaires et convaincre son Parlement. La Commission européenne a

pourrait averti lundi que les 27 membres de l'Union européenne n'avaient pas l'intention de renégocier l'accord trouvé avec Londres. L'euro progressait également face au billet vert, après avoir été également touché lundi par les développements sur le Brexit. Après avoir remonté plusieurs fois ses taux d'intérêt en 2018, ce qui a rendu le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif, la Banque centrale américaine pourrait ralentir la cadence de ses relèvements pour l'année qui vient, selon les analystes.

R. E.

Tamanrasset

Large opération de modernisation des bureaux de poste

■ Une large opération d'aménagement et de restauration a touché dernièrement plusieurs bureaux de poste dans la wilaya de Tamanrasset, afin d'améliorer et de moderniser les prestations offertes au citoyen, a-t-on appris des responsables de l'entreprise Algérie-Poste.

Par Zineddine L.

L'opération consiste en l'aménagement des bureaux postaux des quartiers Sorro, Gataâ El-Oued, l'extension de la recette principale à Tamanrasset et la création de nouveaux guichets pour combler le déficit accusé en prestations au niveau de ces structures postales et la lutte contre les files d'attente, a indiqué à l'APS le directeur de l'unité d'AT de la wilaya, Khelifa Benâïma. Les efforts de modernisation du secteur ont été couronnés aussi par l'aménagement du bureau postal

de la wilaya déléguée frontalière d'In-Guezzam (400 km au sud de Tamanrasset), le lancement d'un projet similaire et la restauration du bureau de poste de la localité d'Otoul (230 km au nord de Tamanrasset), en sus de la réalisation en cours d'une structure similaire dans le hameau de Tit (40 km au nord de Tamanrasset), a-t-il ajouté. Dans le but de moderniser les prestations postales, la wilaya déléguée d'In-Salah (700 km au nord de Tamanrasset) s'est vu accorder, au titre du programme de développement sectoriel, une opération de classification du bureau postal en recette principale,

dotée des moyens et équipements nécessaires, pour la satisfaction des besoins de la population locale. A ces actions, s'ajoute la formation, à la faveur de l'ouverture d'un siège de formation continue des postiers et des facteurs, des personnels guichetiers pour l'amélioration du service public, selon le responsable. Cette formation (cours théoriques et pratiques) sur les prestations d'accueil, de vulgarisation des règlements régissant les relations avec les clients, a profité à cinq promotions, soit un total de plus de 50 postiers, exerçant au niveau de 30 bureaux de poste disséminés à travers le ter-



ritoire de la wilaya de Tamanrasset. Les structures du secteur ont été étoffées par la réalisation d'un nouveau bureau

de poste et d'un nouveau siège de la direction d'Algérie-Poste à la cité Imechouene, en chantier depuis novembre dernier. Le programme du secteur prévoit, pour la prochaine année, l'inscription de nouvelles opérations de développement consistant en l'ouverture de nouveaux bureaux postaux dans les localités d'Arak (400 km au nord de Tamanrasset), Indelak et Tahifet (sud-est du chef-lieu de wilaya), et Teberbert et Tin-Tarabine, dans la commune de Tazrouk (260 km à l'est de Tamanrasset). Par souci d'améliorer les prestations postales et financières, le secteur a procédé également à l'installation de douze distributeurs automatiques de billets de banque (DAB) au niveau de dix communes de la wilaya de Tamanrasset, en sus du renforcement du parc roulant postal de trois nouveaux véhicules et 22 motocyclettes, ainsi que le recrutement de six nouveaux postiers, selon les responsables d'AT de la wilaya de Tamanrasset.

Z. L./APS

Tébessa

Approvisionnement prochain de 6 communes du nord en eau potable

Six communes du nord de la wilaya de Tébessa seront alimentées quotidiennement en eau potable à partir du barrage Ouldjet Mellag (73 km de Tébessa) «au cours du premier semestre de l'année 2019», a indiqué lundi le secrétaire général du ministère des Ressources en eau. Hadj Belkateb a précisé, au cours d'une visite de travail à Tébessa, que l'entrée en service de cette amenée d'eau contribuera «grandement» à mettre fin aux pénuries d'eau que vivent les communes de la partie nord de cette wilaya frontalière, citant, entre autres, Ouanza, El-Aouinet, Boukhdra, El-Mridj, Morsott et Bir dhehab. Rappelant que ces communes étaient alimentées depuis le barrage d'Ain Dalia dans la wilaya de Souk Ahras, le même responsable a déclaré que la baisse du volume d'eau dans cette infrastructure hydraulique a engendré une perturbation dans l'alimentation en eau potable de ces collectivités, alimentées avec une moyenne d'une fois

tous les 20 jours. Sur le site du barrage de Ouldjet Mellag avec une capacité de stockage de 156 millions de mètres cubes et un taux de remplissage estimé à 54% en début décembre, M. Belkateb a donné le coup d'envoi du lancement des travaux de réalisation d'un réseau de transfert d'eau potable de ce barrage vers le canal principal qui alimentait ces communes à partir du barrage d'Ain Dalia, sur une distance de 18 km, afin de d'assurer l'alimentation des 6 communes du nord de la wilaya en eau potable «avant la saison estivale 2019 et le mois de ramadhan». En outre, le même responsable a révélé que la wilaya de Tébessa a bénéficié, entre les années 2000 et 2018, d'une «importante» enveloppe financière de plus de 54 milliards DA pour la réalisation de plusieurs puits profonds et forages, dont 16 nouveaux puits en 2016 ainsi que la rénovation de 25 autres et l'extension du réseau d'AEP à travers les 28 communes de la wilaya. Il a ajouté qu'en

2018, la même wilaya a bénéficié d'un investissement de l'ordre de 24 milliards DA pour la réalisation de 70 opérations dans le cadre du plan sectoriel de développement. Le secrétaire général a instruit les responsables locaux concernés à œuvrer pour accélérer l'achèvement des travaux de rénovation des canaux et conduites d'AEP dans les différentes collectivités locales, et de lutter contre les branchements illicites. Concernant la commune de Chéréa, il a annoncé la réalisation de 4 puits profonds dans la municipalité de Griguer avec une capacité de pompage totale de 100 litres/seconde, afin d'améliorer l'approvisionnement des habitants de cette commune. Pour sa part, la commune de Bir El-Ater bénéficiera d'un projet de réalisation de deux puits avec une capacité de 50 litres/seconde en 2019, a révélé la même source.

Anissa H.

Mostaganem

Distribution de plus de 6 000 logements tous programmes confondus cette année

Quelque 6 060 logements, tous programmes confondus, ont été distribués cette année dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Le bilan présenté par les services de la wilaya fait état de l'attribution de 2 623 logements publics locatifs (LPL), 686 logements au titre du programme location/vente (AADL), 419 promotionnels aidés (LPA2) et 187 logements promotionnels libres.

D'autre part, 2 075 aides à l'habitat rural ont été réparties aux communes de la wilaya et des enseignants de l'université «Abdelhamid-Ibn-Badis» de Mostaganem ont bénéficié de 70 logements.

Le parc immobilier de la wilaya a été renforcé cette année par 4 140 nouveaux logements dont 1 000 de location/vente. De ces logements, 300 sont situés à

Sidi Ali, 400 à Sidi Lakhdar et 400 à Achaacha.

En outre, 2 000 aides à l'habitat rural sont consacrés à la wilaya. Mostaganem a été destinataire d'un nouveau programme de 1 500 logements promotionnels aidés nouvelle formule

(LPA2) répartis entre la daïra de Mostaganem (690), Hassi Mamche (130), Ain Nouissy, Bouguirart, Achaacha, Sidi Lakhdar, Ain Tedelès et Sidi Ali (100 logements chacune), Kheireddine (80) et Mesra (50). Les services de la wilaya ont

souligné que l'opération de distribution des logements se poursuivra en fonction de l'achèvement des projets en cours de réalisation.

Le programme d'habitat compte, dans la wilaya de Mostaganem, 16 000 logements

qui s'ajoutent à 1 400 logements dont 500 promotionnels aidés (LPA) et 900 ruraux. Le programme de l'année prochaine comporte 4 705 logements dont 2 205 de location/vente (AADL).

T. Kh.

Tizi-Ouzou

Attribution de près de 1 600 aides à l'habitat rural

Une cérémonie de remise des clés de 2 062 logements et de 1 581 décisions d'aide à l'habitat rural a été organisée à Tizi-Ouzou, dans le cadre de la célébration du 68^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Cette cérémonie, organisée par la wilaya au théâtre régional Kateb-Yacine, a concerné des programmes de logements tous segments confondus, dont 1 358 unités du programme de logements publics locatifs (LPL), 125 logements sociaux locatifs (LSP), 159 logements dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP) et 345

logements du programme de l'Agence nationale d'amélioration et du développement du logement (AADL), implantés dans les communes de Ouacifs, Azazga, Azeffoune, Draa El Mizan et Tizi-Ouzou. Aussi, il a été procédé à la remise de décisions d'aide à l'autoconstruction, au titre du programme national d'habitat rural, au profit de 1 581 bénéficiaires, ce qui représente un montant d'un milliard de DA, selon la direction locale du Logement. Le wali de Tizi Ouzou, Abdelhakim Chater, qui a assisté à cette cérémonie, a rappelé les efforts de l'Etat à travers le programme du

président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, visant à offrir un meilleur cadre de vie aux citoyens. «D'autres programmes de logements seront livrés prochainement et des décisions d'aide à l'habitat rural seront remises aux bénéficiaires», a-t-il poursuivi, notant que «la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié de projets importants dans tous les domaines». Aussi, le chef de l'exécutif local a déclaré que la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'un nouveau programme de logements pour l'année 2019, qui sera dévoilé incessamment

R. R.

Sahara occidental

Le Polisario appelle à accélérer l'application de la résolution 2440 du Conseil de sécurité

■ Le Front Polisario a mis en avant, au lendemain de sa rencontre avec le Maroc dans le cadre de la table ronde tenue à Genève, la ferme volonté et la détermination inébranlable du peuple sahraoui dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance, tout en appelant à accélérer l'application de la résolution 2440 du Conseil de sécurité pour garantir au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination.

Par Farid M.

Le Bureau permanent (BP) du secrétariat national du Front Polisario a tenu dimanche une réunion présidée par Brahim Ghali, président de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), lors de laquelle plusieurs points se rapportant à la cause sahraouie ont été examinés, notamment la rencontre de Genève initiée par l'envoyé personnel du SG de l'ONU, Horst Köhler. Le BP a ouvert sa réunion par un hommage aux enfants du peuple sahraoui qui résistent pacifiquement dans les territoires occupés, au sud du Maroc et au niveau des universités et ceux ayant pris part aux manifestations du 4 décembre à Laayoune, Smara et Boudjedour occupés, défiant l'embargo imposé par l'occupant marocain. Il a condamné, à cet égard, «l'intervention barbare des forces de l'occupation marocaine qui n'ont épargné ni femmes, ni hommes, ni enfants», appelant, par la même occasion, l'ONU à assumer ses responsabilités et intervenir dans l'urgence pour mettre fin aux flagrantes violations commises par le Maroc à l'encontre des sahraouis civils. Le Bureau a exhorté l'ONU à œuvrer pour «mettre fin au pillage des ressources naturelles sahraouies, dévoiler le sort des disparus et libérer les prisonniers politiques qui croupissent dans les geôles marocaines, à l'image du groupe de Gdeim Izik». A cette occasion, le Front Polisario a salué l'Armée de libération sahraouie qui «remplit ses nobles missions, à savoir la défense de la souveraineté du pays et la protection des territoires libérés contre les dangers et les menaces qui guettent la région». Le Bureau permanent a mis en exergue la mobilisation du peuple sahraoui «contre les complots ourdis par l'ennemi ainsi que sa disposition à se sacrifier davantage jusqu'au parachevement de la souveraineté

de l'Etat sahraoui à travers l'ensemble du territoire national». Pour ce qui est de la participation de la délégation sahraouie aux négociations de Genève, mercredi et jeudi derniers, l'accent a été mis, lors de cette réunion, sur la nécessaire accélération de la mise en œuvre des dispositions de la résolution 2440 du Conseil de sécurité, à travers la reprise des négociations directes de bonne foi et sans conditions préalables entre le Maroc et le Front Polisario, unique et légitime représentant du peuple sahraoui. Le Bureau permanent a réitéré, à cet effet, l'engagement du Polisario à soutenir les efforts de l'ONU pour la décolonisation au Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique, en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la charte et aux résolutions onusiennes. Il a été également question de l'arrêt rendu le 3 décembre dernier par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) stipulant qu'aucune autorité ne peut prendre des décisions pour autoriser ou assurer la sécurité juridique aux avions qui voudraient transiter par le territoire sahraoui, estimant que cet arrêt vient en soutien aux précédents



arrêts de la même cour qui affirment sans hésitation aucune que le Sahara occidental et le Maroc sont deux territoires séparés et distincts. Le Front Polisario a condamné vigoureusement, dans le même sens, les tentatives déplorables menées par «certaines parties connues au sein de l'UE en vue de signer des accords avec le Royaume marocain, incluant certains territoires

occupés du Sahara occidental, et ce, en flagrante violation des dispositions de ces arrêts et du droit humain international». La réunion a abordé, par ailleurs, la dernière tournée du président Brahim Ghali effectuée au Mexique et à Cuba, où il a salué les positions de soutien, de solidarité et de l'appui exprimées à haut niveau dans ces deux pays, ce qui reflète, ainsi, les relations,

profondes et solides d'amitié et de coopération entre ces deux pays et la RASD. Les participants à cette réunion se sont félicités, enfin, de la position qu'a occupée la cause sahraouie lors de la Conférence internationale des partis du BRICS et du Sommet africain sur la paix, deux événements abrités par l'Afrique du Sud.

F. M./APS

Tunisie

Les Gilets passent au rouge

Le mouvement des Gilets jaunes inspire au-delà de la Méditerranée : le 8 décembre, un appel similaire à celui lancé en France le 17 novembre a vu le jour en Tunisie. Les «Gilets rouges» entendent incarner un front social en ébullition. En Tunisie, un appel s'inspirant de celui porté par les Gilets jaunes en France a émergé le 8 décembre sur Facebook. Portant le nom de «Gilets rouges», le mouvement, encore à ses balbu-

tiements, entend protester pacifiquement contre «la corruption, le coût de la vie, le chômage» ou encore «la mauvaise gestion». La couleur rouge a été choisie en référence au drapeau national. «Cette campagne constitue un pas en avant vers la restauration de la dignité des Tunisiens et de leur droit à une vie décente», précise un communiqué très critique de la classe politique actuelle et publié sur la page Facebook intitulée Gilets Rouges TN.

Loi de finances 2019 : les experts comptables en appellent au président de la République

L'Instance nationale des experts comptables tunisiens a publié un communiqué dans lequel elle fustige les dispositions de l'article 33 de la loi de finances 2019, qui les obligent à outrepasser leurs devoirs de

retenue et de respect du secret professionnel. Les experts comptables en appellent au président de la République afin qu'il use de son droit constitutionnel qui lui permet d'ordonner la révision de l'article, objet de contestation. Par ailleurs, l'Instance invite tous les professionnels à une réunion extraordinaire urgente, ce samedi, pour étudier les suites à donner à cette situation.

La mer rejette quatre cadavres humains décomposés

La mer a rejeté, au niveau de plusieurs plages de Bizerte, entre dimanche et lundi matin, quatre cadavres dont l'identité est inconnue. Il s'agit des dépouilles de deux hommes et deux femmes en état de décomposition avancée. Il est prévu que les plages de Bizerte et de Béja voient affluer d'autres cadavres à cause du mauvais temps qui a sévi ces derniers jours et qui aurait causé les naufrages des embarcations des candidats à la migration clandestine.

R. M.

S. A./RFI

Libye

Fermeture d'un des plus grands sites pétroliers par des hommes armés

La Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) a annoncé la fermeture par un groupe armé de l'un des plus grands champs pétroliers du sud-ouest du pays. Dans un communiqué publié sur son site internet, la NOC a indiqué avoir décrété l'état de «force majeure» dans le champ d'al-Charara, géré par la compagnie Akakus, une joint-venture entre la NOC, l'espagnol Repsol, le français Total, l'autrichien OMV et le norvégien Statoil. Le champ d'al-Charara est l'un des plus grands sites pétroliers de

Libye. Il produit 315 000 barils par jour, sur une production globale libyenne de plus d'un million de b/j, selon la compagnie. Invoqué dans des circonstances exceptionnelles, l'état de force majeure permet une exonération de la responsabilité de la compagnie en cas de non-respect des contrats de livraison de pétrole. La NOC a accusé une «milice» locale qui «prétend appartenir aux Gardes des installations pétrolières» d'avoir occupé le champ. La NOC a exigé le départ «immédiat et sans condition» de ces hommes

armés qui occupent le site, soulignant qu'elle n'avait «nulle intention d'engager des négociations (...) avec ces miliciens». «Il faut que ces milices évacuent le champ immédiatement», a déclaré le chef de la NOC, Moustafa Sanalla. Il a néanmoins affirmé la solidarité de la NOC avec les revendications des populations du sud libyen, tout en soulignant qu'il ne fallait pas permettre que «des criminels exploitent leurs malheurs pour leurs propres intérêts».



Iran

Téhéran déterminé à poursuivre ses essais de missiles

■ L'Iran a confirmé hier avoir mené récemment un test de missile, ne montrant aucun signe de vouloir renoncer à ses activités balistiques condamnées par les Occidentaux.

Par Rima C.

Selon l'agence iranienne Fars, la confirmation de cet essai est venue des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique d'Iran. «Nous poursuivons nos essais de missiles, et ce (tir) récent fut un test important», a déclaré le général de brigade Amirali Hajizadeh, commandant de la force aérospatiale des Gardiens, cité par cette agence proche des ultraconservateurs. «La réaction américaine montre que ce test était très important pour eux et que cela les a fait pleurer», a ajouté Fars en citant l'officier, selon qui l'Iran mène chaque année 40 à 50 tests de missiles. Fars ne précise ni la date de l'es-

sai, ni le type de missile testé ce jour-là, mais cite encore le général Hajizadeh affirmant que la réaction des États-Unis montre que ceux-ci sont «sous la pression» de l'Iran du fait de ce tir. Début décembre, le secrétaire d'État américain Mike Pompeo avait dénoncé ce qu'il avait qualifié de nouvel essai iranien d'un «missile balistique de moyenne portée capable de transporter plusieurs ogives» et «de frapper certaines régions d'Europe et partant au Moyen-Orient». Condamnant elles aussi le tir de missile, la France et la Grande-Bretagne avaient demandé une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la question du programme balistique iranien. Lors de cette réunion, le 4 décembre,

les États-Unis, ennemi juré de l'Iran, ne sont pas parvenus à obtenir une «condamnation unanime» de ce tir comme une «violation» des engagements iraniens. Les Américains ne sont pas d'accord avec les Français et les Britanniques sur la façon dont il convient de qualifier les tirs d'essai de missiles balistiques iraniens. Pour les États-Unis, ces tirs sont une «violation» de la résolution 2231 du Conseil de sécurité ayant endossé l'accord international sur le nucléaire iranien conclu en juillet 2015 à Vienne, dénoncé unilatéralement par Washington en mai. Paris et Londres, de leur côté, ne considèrent pas ces essais comme une violation de la 2231 : elles les jugent «non conformes» à cette résolution, estimant qu'elles relèvent de la «provocation». La question des essais de missiles de la République islamique empoisonne les relations entre l'Iran et les Occidentaux depuis des années. Aux termes de la résolution 2231, «l'Iran est tenu de ne mener aucune activité liée aux missiles balistiques conçus pour pouvoir emporter des charges nucléaires, y compris les tirs recourant à la technologie des missiles balistiques». Téhéran, qui assure n'avoir aucune intention de se doter de l'arme nucléaire, répète inlassablement que ses projets de conception et de production de missiles relèvent de «la dissuasion» et qu'ils procèdent d'un



Ph. > D. R.

«programme défensif du pays qui ne (peut) pas être arrêté», ainsi que l'a récemment rappelé le ministère des Affaires étrangères. Selon un diplomate occidental, il y a «depuis le départ un malentendu assumé des deux côtés» entre Occidentaux et Iraniens sur la question des missiles. Les premiers s'inquiètent de la «menace» que l'Iran ferait peser au Moyen-Orient du fait de son influence jugée par eux «déstabilisatrice» dans certains conflits (Syrie, Irak) où les intérêts de la République islamique et les leurs apparaissent antagonistes. Pour les seconds, qui ne cessent de dénoncer les «complots» de l'Occident au Moyen-Orient et à la périphérie de l'Iran, les inquiétudes de l'Occident

sont infondées puisque l'Iran ne veut aggraver personne et ne cherche qu'«à vivre en paix et en sécurité avec le monde» comme l'a dit le président Hassan Rohani. Après le retrait des États-Unis de l'accord de Vienne, les missiles iraniens sont plus que jamais dans le viseur de Washington, qui a promis une campagne de «pression maximale» contre la République islamique. A l'inverse, Londres et Paris disent se battre pour permettre à l'accord de 2015 de survivre au retrait des États-Unis (qui ont depuis réimposé des sanctions économiques contre l'Iran)... tout en répétant leur «préoccupation» vis-à-vis des activités balistiques de l'Iran.

R. C.



Points chauds

Contestation

Par Fouzia Mahmoudi

Emmanuel Macron qui avait juré ses grands dieux de ne jamais céder face aux protestations de la rue française a fini à son corps défendant par reculer, admettant non seulement des erreurs, mais surtout faisant des concessions, qui si elles semblent bien minces aux «gilets jaunes», inquiètent ses partenaires européens. En Allemagne, les réactions à l'allocution télévisée du président français ne se sont pas fait attendre. Et si le gouvernement d'Angela Merkel n'a pas officiellement réagi, les commentaires publiés dans la presse donnent une idée du fossé qui sépare désormais Paris et Berlin. Sous le titre «Le président fait de la France la nouvelle Italie», Olaf Gersemann, le chef du service économique du quotidien conservateur *Die Welt*, a sonné, hier matin, une très lourde charge contre Macron. «La réaction du président français à la foule en jaune doit déclencher la sonnette d'alarme à Berlin. Emmanuel Macron n'est plus un partenaire pour sauver l'Europe et la zone euro, mais un facteur de risque». Horrifié du coût des mesures annoncées, le quotidien du groupe Axel Springer estime que la France «va bientôt de nouveau dépasser les 3% de déficit fixés par le traité de Maastricht». Selon *Die Welt*, «la France, qui a pourtant le potentiel de contester à l'Allemagne sa place de leader économique de l'Europe, est maintenant menacée de rejoindre l'Italie en troisième classe». Moins virulente dans le ton, la *Süddeutsche Zeitung* a réagi avec la même inquiétude à l'allocution du chef de l'État. «Macron sacrifie ses objectifs sur l'autel des gilets jaunes», titrait, dès lundi soir, le grand quotidien munichois de centre-gauche. «La crédibilité en matière budgétaire : telle devait être la marque de fabrique d'Emmanuel Macron vis-à-vis de ses partenaires européens. Voilà maintenant que, face à la dure protestation des «gilets jaunes» contre sa politique économique, le président français renonce à sa politique de réduction des déficits», déplore la *Süddeutsche Zeitung*. Les réactions allemandes à l'allocution de Macron ne seraient pas si sévères si le président français ne jouissait pas, outre-Rhin, d'une image aussi positive. Celle-ci s'est cristallisée dès la campagne présidentielle de 2017. A l'époque, le candidat d'En marche ! n'avait pas voulu faire comme François Hollande qui, cinq ans plus tôt, avait promis, une fois élu, qu'il obligerait Merkel à renégocier le traité de stabilité budgétaire signé par Nicolas Sarkozy. Plutôt que de leur faire la leçon, Macron, lui, avait choisi de séduire les Allemands. Et, pour cela, de les convaincre de la «crédibilité» de sa politique économique, notamment sur le plan budgétaire, afin qu'ils le suivent dans ses projets de «refondation» de l'Europe, en particulier sur la zone euro, en acceptant notamment de la doter d'un budget spécifique. Mais ces concessions, indispensables pour sortir d'une crise qui n'en finit plus et qui paralyse l'économie de la France, sont aujourd'hui le signe pour les Allemands que les discours de fermeté de Macron n'étaient finalement que des vœux pieux qui se sont brisés sur la détermination de fer des contestataires en jaune qui sont aujourd'hui encore soutenus par plus des deux tiers des Français.

F. M.

Yémen

En Suède, une poignée de main exceptionnelle entre belligérants yéménites

La scène est rare et le geste hautement symbolique : des belligérants yéménites ont échangé une poignée de main devant des journalistes en marge de consultations de paix en Suède. Salim al-Moughaleh, un négociateur de la rébellion houthis, et Ahmed Ghaleb, un délégué gouvernemental, ont accepté lundi de se serrer la main à la demande de journalistes yéménites, devant un photographe qui a immortalisé l'instant. «Je n'avais jamais vu ça auparavant», a confié une de ces journalistes, sous couvert d'anonymat de crainte de mettre en danger sa famille restée au Yémen. Selon des témoins de l'échange, les deux hommes ont accepté de bonne grâce. Une source onusienne a indiqué à l'AFP que le médiateur britannique Martin Griffiths, à l'initiative de ces discussions, avait vu la photo, rapidement diffusée sur les réseaux sociaux. Également diffusée par l'AFP, elle était disponible hier sur plusieurs sites d'information de pays arabes. Pour la

première fois depuis 2016, le gouvernement soutenu par l'Arabie saoudite et les rebelles appuyés par l'Iran reprennent langue, sous la pression de la communauté internationale qui s'alarme de l'urgence humanitaire. Selon l'ONU, la crise est la pire au monde et menace directement de famine jusqu'à 20 millions de Yéménites. Toutes les précédentes tentatives de dialogue ont échoué. Les belligérants sont réunis dans un complexe hôtelier à Rimbo, à une soixantaine de kilomètres au nord de Stockholm. A la manœuvre, les responsables onusiens souhaitent faire de la villégiature champêtre une possibilité pour «construire une confiance» réciproque en vue d'ouvrir un processus de paix. Un long chemin pavé d'embûches selon les observateurs avertis de l'histoire complexe du Yémen et de la guerre qui ravage depuis 2014 le pays le plus pauvre de la péninsule arabe et a fait environ 10 000 morts. D'après des informations non confirmées officiellement,

négociateurs du gouvernement et de la rébellion ne se parlent pas directement, sauf sur un dossier, l'accord d'échange de prisonniers conclu début décembre. La plupart du temps, le médiateur et ses conseillers font la navette entre les deux délégations. Les négociateurs des deux camps partagent en revanche une même cafétéria. Et une salle de prière a été aménagée pour permettre aux rebelles, chiites, et aux membres du gouvernement, sunnites, de se recueillir. «Ils se mêlent les uns aux autres, se rencontrent. Nous avons entendu des histoires extraordinaires – que je n'entends pas partager ici – sur ce que les gens se disent», assurait Martin Griffiths à la presse lundi soir. Si d'après lui «l'humeur est bonne», les organismes yéménites sont éprouvés par l'hiver suédois, le vent, l'obscurité et les premières neiges. Echarpe autour du cou, bonnet sur le chef, le ministre de l'Agriculture, Othman Moujalli, s'est plaint de devoir négocier «dans le froid».



Une occasion d'échange et de partage artistique à Béchar

«Voix de femmes», espace dédié à la femme et à sa créativité

■ L'apport des femmes à la préservation et la pérennisation des expressions musicales et chorégraphiques traditionnelles et du patrimoine culturel des régions participantes est mis en exergue lors de la première édition des rencontres culturelles «Voix de femmes», ouvertes lundi à Béchar.

Par Abia Selles

Les représentations artistiques et poétiques de la première rencontre «Voix de femmes», dont le coup d'envoi a été donné lundi en fin d'après-midi à la salle des spectacles de la maison de la culture «Mohamed-Kadi» à Béchar, est un espace dédié à la femme et à sa créativité, selon les organisateurs. «Nous voulons à l'occasion de cette rencontre culturelle mettre en exergue l'apport des femmes à la préservation et la pérennisation des expressions musicales et chorégraphiques traditionnelles et du patrimoine culturel des régions participantes», ont précisé à la presse les membres de l'association féminine de préservation du patrimoine culturel «Kounouz» (partie organisatrice).

Pour cette première édition, cette association a opté pour des spectacles artistiques dans la pure tradition des fêtes familiales de la région du sud-ouest et qui seront animées par une quarantaine de musiciennes et chanteuses des six troupes féminines présentes à cette rencontre.

Il s'agit des groupes «Azawane» de musique et chant



Hassani (région de Tindouf). Linguistiquement, le hassanya fait partie des dialectes arabes des populations R'guibet de la même région, il est constitué d'une grande richesse de mots et expressions berbères dans

plusieurs domaines, particulièrement en poésie et chant.

«Azawane sera certainement une découverte pour les mélomanes et autres publics invités à assister aux spectacles artistiques et culturels de cette ren-

contre "Voix de femmes", a souligné Fadila Aoufi, présidente de «Kounouz».

La «Hadra» de Béni-Ounif, dont les chants religieux de cette région frontalière sont également au menu de cette manifestation

avec la troupe «Bnat Sidi Béni-Ounif», et «Zafanates» de Taghit, (toutes deux de la wilaya de Bechar), des chants et danse «Houbi» de l'association féminine «Oued Guir» d'Abadla (Béchar) et le genre musical et poétique «Goul» de la région de Labiodh Sidi Cheikh (wilaya d'El-Bayadh), sont d'autres troupes participantes.

La troupe «Ahellil» au féminin de Timimoune (Adrar), constituée de 14 femmes musiciennes et chanteuses, est aussi une autre «surprise artistique» de cette rencontre, car «ses membres passent rarement sur les scènes artistiques tant régionale que nationale», a estimé M^{me} Aoufi.

Des poétesses déclameront aussi à cette occasion leur créativité dans différents genres de poésies populaire et classique, et ce, dans le but de faire connaître les poétesses de la région, notamment les jeunes talents, a indiqué la responsable de l'association organisatrice.

A. S.

Selon le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi

Le film Ben M'hidi «n'a été ni interdit ni censuré»

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé, lundi à Alger, que le film «Larbi Ben M'hidi», une des figures historiques de la guerre de Libération nationale, «n'a été ni interdit ni censuré», et que la commission de visionnage «attend toujours» une réponse concernant les réserves que le réalisateur «s'est engagé à lever».

Le ministre a apporté un démenti «catégorique» à la dernière déclaration du réalisateur Bachir Derrais sur «l'interdiction du film par le gouvernement», ajoutant que les différentes institutions de l'Etat, en l'occurrence les ministères de la Culture et

des Moudjahidine, «ne sont nullement intervenues» dans cette œuvre cinématographique.

Le problème du réalisateur «n'est pas avec le gouvernement mais avec une commission légalement habilitée à apporter son regard sur des films historiques traitant de certaines personnalités spécifiquement», a indiqué M. Mihoubi à l'ouverture d'une exposition sur «Les affiches de films algériens». Le ministre a expliqué que M. Derrais, qui est également producteur exécutif, «n'a toujours pas levé toutes les réserves comme il s'était précédemment engagé» avec la commission, ajoutant que le dernier procès verbal de celle-ci montre

que ces réserves «demeurent pratiquement telles quelles» et qu'il n'a levé que «très peu» portant essentiellement sur «des aspects de forme».

Précisant que le film a été visionné à trois reprises par cette commission constituée d'historiens spécialisés, il a indiqué qu'«après de longues discussions et débats avec le réalisateur, elle a émis des réserves sur la forme et d'autres sur le contenu».

Néanmoins, a-t-il poursuivi, le réalisateur n'a pas tenu son engagement, ce qui a amené la même commission à renouveler sa demande à son adresse, à savoir la levée des réserves.

Le ministre a mis en avant

«l'attachement» des ministères de la Culture et des Moudjahidine à l'aboutissement de ce film, en dépit de toutes «les transgressions» de M. Derrais, telles que «le retard accusé dans la réalisation» et «le non-respect du scénario original».

En conclusion, M. Mihoubi a affirmé que les deux ministères sont «les producteurs» de ce film et que Bachir Derrais «n'en est que le réalisateur et le producteur exécutif, et ne peut, donc, pas en disposer comme bon lui semble».

F. H.

Concours national de typographie à Tlemcen

Lancement de la deuxième édition

La deuxième édition du concours national de typographie a été lancée lundi à la maison de la culture «Abdelkader-Alloula» de Tlemcen, avec la participation de 15 artistes professionnels de plusieurs wilayas du pays.

Cette manifestation de trois jours, initiée par le musée public national de calligraphie de Tlemcen, comporte la réalisation de trois tableaux de typographie sur des thèmes différents pour sélectionner trois meilleures œuvres par un jury composé de calligraphes spécialisés ajoutant des critères dont la beauté du tableau, les techniques et les cou-

leurs, a souligné le gestionnaire du musée, Ahmed Lasnoui.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le vernissage de 42 tableaux d'art en calligraphie des participants de ce concours portant des versets coraniques et des noms d'Allah.

Des ateliers sont prévus pour des enfants encadrés par des membres du jury pour les initier aux principes de base de l'écriture typographique, de même que des sorties à des zones archéologiques et historiques de la wilaya au profit des participants.

A l'occasion, une communication sur l'historique de la calligraphie arabe a été animée par le calligraphe Khaled Khaldi de la wilaya de Saida. La typographie fait partie de l'art contemporain où l'artiste utilise la lettre avec la couleur, l'idée et le message qu'il veut véhiculer au récepteur. La plupart des artistes de calligraphie exercent cet art car il permet une liberté dans l'utilisation des lettres et est reconnu par les écoles de l'abstrait et de l'expressionnisme, a souligné en substance le conférencier.

L. B.

AGEND'ART

Musée national des beaux-arts (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2019 :

Exposition «Fares Boukhatem ou l'art d'un insoumis», rétrospective des œuvres du plasticien Fares Boukhatem, un des pionniers de la peinture algérienne.

Institut culturel italien d'Alger

Jusqu'au 15 décembre :

Dans le cadre de la «Journée du contemporain», célébrée à chaque fin d'année, l'Institut culturel italien d'Alger organise une exposition dédiée à l'artiste peintre romain Claudio Burei.

Les Ateliers Sauvages (38, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 15 décembre :

Dans le cadre de la 14^e édition de la Journée de l'art contemporain italien, les Ateliers Sauvages, en collaboration avec l'ambassade d'Italie et l'Institut culturel italien d'Alger, organisent une exposition de Claudio Burei intitulée «RDP» (Rien de personnel).

Galerie d'art «Couleurs et Patrimoine» (El-Biar)

Jusqu'au 15 décembre :

Etienne Dinet est à l'honneur lors d'une exposition en présence d'une belle brochette d'artistes du domaine.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih

20 décembre :

La culture iranienne sera à l'honneur à Alger à l'occasion d'un concert de l'ensemble «Tarab» composé d'un panel de musiciens iraniens mais aussi issus de la diaspora iranienne en Europe.



Coup-franc direct

Les bienfaits de la formation

Par Mahfoud M.

L'ouverture du mercato d'hiver ne semble pas trop emballer les clubs, professionnels surtout, puisque rares ont été les affaires de recrutement conclues par ces derniers. Les raisons sont claires : il y a peu voire pas de joueurs intéressants sur le marché des transferts. Les clubs ne trouveront certainement pas ses oiseaux rares qu'ils recherchent, vu que les mêmes éléments «tourment dans le circuit». Des joueurs trentenaires qui ont fait un nombre important de clubs et qui, comme à l'accoutumée, ne cherchent qu'à ramasser de l'argent sans rien apporter au club dont ils portent les couleurs. C'est là que les clubs devront se rendre compte des bienfaits de la formation. La majorité d'entre eux n'accordent aucun intérêt à ce volet, ne pensent qu'à l'équipe première et c'est là que le bât blesse puisqu'ils sont obligés de voir ailleurs pour étoffer leurs effectifs, alors qu'ils auraient pu compter sur les jeunes s'ils avaient investi dans ces catégories. Ces responsables doivent retenir la leçon et compter sur eux-mêmes pour fournir la solution idoine et ne pas chercher comme à chaque fois à ramener des joueurs qui n'ont comme objectif que de rafler de l'argent, et sont loin d'être ces éléments qu'on recherche.

M. M.

Bétis Séville Boudebouz devrait revenir en France

LE MILIEU offensif international algérien Riyad Boudebouz, en manque du temps de jeu avec le Bétis Séville (Liga espagnole de football), est convoité par plusieurs clubs de Ligue 1 française, dont l'OGC Nice, croit savoir ce lundi le magazine France Football. «Évoquée en fin de mercato d'été, la piste menant à Riyad Boudebouz pourrait être relancée par l'OGC Nice. Les Aiglons chercheraient notamment à améliorer la relation technique entre leur milieu de terrain et leur attaque. Joueur référencé de Ligue 1, Boudebouz est capable d'apporter du liant par sa qualité de transmission qui avait fait de lui à Montpellier l'un des meilleurs passeurs du Championnat, il y a deux sai-

sons. Nice a tenté de faire venir l'international algérien dans les 48 dernières heures du marché au mois d'août, mais le Bétis Séville avait mis son veto», écrit FF. Ayant rejoint le club andalou durant l'été 2017 en provenance de Montpellier (France) pour un contrat de quatre saisons, Boudebouz (28 ans) n'a pu exprimer pleinement son talent avec le Bétis. Il compte neuf apparitions (597 minutes) depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues. Boudebouz (25 sélections avec l'EN/2 buts) avait quitté la France en 2017 après neuf saisons (301 matchs, 45 buts et 53 passes décisives) où il avait eu à porter également les couleurs de Bastia et Sochaux.

Mondiaux-2018 en petit bassin de Natation Kaouah (DTN) : «Nos espoirs reposent sur Sahnoune»

LES ESPOIRS de médaille algérienne à la 14^e édition des Championnats du monde de natation en petit bassin, prévue du 11 au 16 décembre à Hangzhou (Chine), reposent sur les performances d'Oussama Sahnoune sur les distances de 50m et 100m nage libre, a indiqué le directeur technique national, Abdelkader Kaouah. «L'objectif de la Fédération est de voir Oussama Sahnoune atteindre les finales du 50m et 100m nage libre, ses distances de prédilection, après avoir réalisé à trois reprises les minimas de qualification pour les Mondiaux en Chine», a déclaré Kaouah à l'APS. «Oussama est au top de sa forme au point de vue technique et physique et possède les qualités pour arracher un podium sur les distances du sprint en nage libre», a-t-il ajouté. Concernant la participation des autres nageurs algériens, à savoir Djawed Syoud (19 ans), Souad Cherouati (29 ans)

et Rania Nefsi (22 ans), le DTN a indiqué que leur «objectif sera d'aller le plus loin possible dans la compétition», soulignant que «se frotter aux meilleurs nageurs du monde est déjà bénéfique pour eux». Outre la participation de Sahnoune (26 ans) sur les distances du 50m et 100m en nage libre et papillon, Syoud sera engagé sur 200m quatre nages, alors que Cherouati, spécialiste des longues distances, a décroché sa qualification sur 400m et 800m nage libre. Pour sa part, Nefsi sera engagée sur 100m et 400m quatre nages. A noter que les quatre nageurs algériens qualifiés aux Mondiaux-2018 évoluent dans des clubs à l'étranger où ils se préparent à longueur d'année. Sahnoune est sociétaire du célèbre Cercle des nageurs de Marseille (France), Syoud à Chalon-sur-Saône (France), Nefsi à l'Elite Longueuil (Canada) et Cherouati au Club de Lisbonne (Portugal).

Coupe arabe (1/8^{es} de finale-retour)/USMA 2-El Merikh 0 Les Rouge et Noir ratent un autre objectif

■ L'USM Alger a raté un autre objectif en se faisant sortir de la Coupe arabe des clubs, échouant dans sa tentative de remonter le score de l'aller à Khartoum, avant-hier soir au stade 5-Juillet d'Alger. Les Usmistes se sont contentés, en effet, d'un succès sur le score de (2/0), alors qu'il leur fallait un troisième but pour espérer se qualifier après le cinglant (4/1) que lui avait infligé El Merikh au match aller.

Par Mahfoud M.

Malgré l'absence de plusieurs pièces maîtresses, dont celle de l'attaquant Congolais Pince Ibara, actuel meilleur buteur du club avec six réalisations, les Rouge et Noir ont réussi à sortir le grand jeu face au Soudanais, en se procurant au passage un nombre incalculable d'occasions franches, mais sans parvenir à les concrétiser. Le ratage le plus «douloureux» pour les gars de Soustara a probablement été celui du défenseur Rabie Meftah, survenu à une seconde du coup de sifflet final, alors que l'USMA menait (2-0). Autrement dit, si l'ancien «Canari» avait réussi à trouver le chemin, ce sont les siens que se seraient qualifiés pour les quarts de finale. En effet, bien avant ce coup de sort, le milieu de terrain Oussama Chita avait ouvert le score d'un tir bien placé à la 40', avant que le très actif Walid Arjji ne double la mise, à l'heure de jeu. Dès lors, 75% du job étaient déjà faits, et il ne restait plus que ce fameux troisième but pour qualifier les Rouge et Noir au prochain tour, mais ce ne fut pas le cas, malgré un nombre surréaliste d'occasions franches. Il est cependant utile de signaler que même s'ils ont subi le jeu pen-



Les Usmistes doivent se concentrer maintenant sur le championnat national

dant la majeure partie du temps, les Soudanais ont eu «leurs moments forts» dans ce match et auraient pu anéantir précocement les espoirs Usmistes d'inverser la tendance. D'ailleurs, la première chaude alerte dans cette rencontre fut soudanaise, puisque dès la 14' l'attaquant Mohamed Mahmoud avait failli surprendre le gardien Smaïl Mansouri d'une belle tête croisée, puis ce fut au tour de son équipier Mohamed Mohamed de se présenter face à face avec le portier usmiste, qui finalement a

remporté ce duel. Un sauvetage miraculeux qui a redonné de l'assurance aux camarades de l'excellent Raouf Benguit, au point d'enflammer littéralement ce match. L'élimination est amère pour les protégés de l'entraîneur français Thierry Froger, car intervenant dans la foulée d'une autre sortie précoce en Coupe de la Confédération africaine. A présent, il ne reste plus aux Usmistes que la Coupe d'Algérie et le Championnat national pour se consoler.

M. M.

US Biskra

Le gardien Gaha exclu six mois pour dopage

Le gardien de but de l'US Biskra (Ligue 2 Mobilis de football), Gaha Walid, contrôlé positif, a été exclu de six mois de suspension, dont trois avec sursis à compter du 6 novembre 2018, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre cette sanction, Gaha, contrôlé positif lors du match perdu contre le RC

Relizane (2-0) de la 13^e journée du championnat de Ligue 2, devra s'acquitter d'une amende de 100 000 dinars, précise la même source. «Suite au courrier émanant du LAD-Suisse relatif au résultat antidopage du joueur Gaha Walid, l'analyse de l'échantillon d'urine a révélé la présence de substances interdites : Hydrochlorothiazide. Cette sub-

stance fait partie de la catégorie S.5 sur la liste des interdictions 2018 diurétiques et agents masquants (...) La commission de discipline est convaincue que le joueur Gaha Walid n'avait pas l'intention de tricher ou d'améliorer ses performances sportives», a-t-elle écrit, regrettant cependant que le gardien de l'USB ait fait preuve de «négligence sportive».

USM Blida

Henkouche à la barre technique

L'entraîneur Mohamed Henkouche a donné son accord final pour diriger l'USM Blida, actuelle lanterne rouge de la Ligue 2 Mobilis de football, en remplacement du Palestinien Saïd Hadj Mansour, a-t-on appris auprès de l'intéressé.

«J'ai rencontré les responsables de l'USMB, notamment le directeur général Mourad Lahlou, lors des deux derniers jours. J'ai donné mon accord final en attendant de finaliser

mon contrat mardi (hier), seulement il reste à trouver un compromis sur sa durée. Je ne peux pas signer un bail de 18 mois et me retrouver ensuite avec le club en division amateur», a affirmé Henkouche.

«Il s'agit d'une mission casse-cou, mais j'avais déjà eu à faire à ce genre de situation notamment avec le CR Belouizdad et le MC Alger. Si j'ai accepté d'entraîner l'USMB c'est parce que j'estime que le maintien reste enco-

re jouable. Il faudra juste bien entamer la phase retour pour espérer.

J'ai assisté dimanche au match amical face au CR Belouizdad (défaite 3-1) et j'ai pu constater quelques bonnes individualités», a-t-il ajouté. Mohamed Henkouche (70 ans) restait sur une courte expérience la saison dernière avec le GC Mascara, relégué à l'issue du précédent exercice en division nationale amateur (DNA).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Wilaya d'Alger

Plus de 2 200 PV établis à l'encontre des commerçants contrevenants

LES AGENTS de contrôle et de répression de la fraude relevant de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger ont dressé, en novembre dernier, plus de 2 200 procès-verbaux à l'encontre des commerçants contrevenants aux lois et réglementations régissant le secteur, dont les dossiers ont été transférés à la justice aux fins de traitement, a-t-on appris auprès d'une source de la direction. Le nombre de procès-verbaux dressés en novembre dernier contre les commerçants contrevenants s'élève à 2 259, dont 1 083 pour défaut d'affichage des prix des marchandises exposées à la vente, a indiqué dans une déclaration à l'APS El Ayachi Dehar, qui précise que 684 autres ont été dressés pour infractions commises par des commerçants qui proposaient une marchandise impropre à la consommation constituant un danger pour la santé du consommateur, en sus de 20 autres procès-verbaux dressés pour infraction aux dispositions régissant les prix et tarifications réglementés. Lors de la même période, plus de 2 416 infractions commises par des commerçants immatriculés au registre du commerce à Alger ont été recensées, tandis que la valeur des marchandises non facturées exposées à la vente s'élevait, durant la période considérée, à 993 millions de dinars, à travers les différents marchés, commerces et surfaces commerciales

d'Alger. Le bilan global des activités des équipes de contrôle relevant de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger fait état de 19 253 interventions durant la même période, a-t-il poursuivi. Ont été également relevées, des infractions liées à l'application de prix non réglementaires dont la valeur a dépassé 144 000 dinars, tandis que celle des marchandises saisies est estimée à plus de 3 millions de dinars. Selon le même bilan, le nombre des propositions à la fermeture des commerces est de 126 propositions, dont 93 pour différents motifs, notamment pour pratiques commerciales illégales, et dans le cadre de la répression de la fraude, outre des infractions relatives au manque d'information et au risque alimentaire. Le même interlocuteur a indiqué que la direction poursuivait sa campagne de contrôle à travers les différents fast-foods et toutes les structures de restauration, en vue d'assurer le respect de l'instruction du ministère du Commerce en faisant obligation aux vendeurs et cuisiniers de porter les gants sur les lieux de travail. M. Dehar a fait état en outre de l'envoi, dernièrement, de 200 mises en demeure aux contrevenants de cette instruction suite à plus de 700 interventions, ajoutant que le nombre de poursuites judiciaires contre ces contrevenants avait atteint 18 cas, avec la fermeture d'un seul local pour le même motif.

Time Magazine

Khashoggi et d'autres journalistes désignés personnalités de l'année

LE JOURNALISTE saoudien Jamal Khashoggi, tué le 2 octobre au consulat d'Arabie saoudite à Istanbul en Turquie, a été désigné hier personnalité de l'année par le magazine américain *Time*, une distinction partagée avec plusieurs autres journalistes. Outre Jamal Khashoggi, l'hebdomadaire a mis à l'honneur la journaliste philippine Maria Ressa, les deux reporters birmanes de l'agence Reuters, Wa Lone et Kyaw Soe Oo, ainsi que la rédaction du journal local américain *Capital Gazette*, dont cinq membres ont péri lors d'une attaque perpétrée le 28 juin à Annapolis, dans l'Etat du Maryland. C'est la première fois qu'un ou plusieurs journalistes deviennent personnalité de l'année du magazine, qui décerne ce titre depuis 1927. Autre première : jamais une personne décédée n'avait été retenue comme personnalité la plus marquante de l'année écoulée. *Time* a choisis de publier quatre «Unes» différentes de son magazine cette semaine pour mettre en avant les quatre journalistes, ou équipes de journalistes, placés en tête de son

classement. Les journalistes ont devancé le président américain Donald Trump, désigné en 2016 et déjà deuxième l'an dernier, que les bookmakers donnaient favori.

R. C.

GTMO 5+5

9^e réunion aujourd'hui à Nouakchott des ministres des Transports

LES TRAVAUX de la 9^e réunion des ministres des Transports des pays de la Méditerranée occidentale (GTMO 5+5) se dérouleront, aujourd'hui à Nouakchott (Mauritanie), avec la participation du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelaghani Zaalane, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion sera une occasion pour examiner et adopter un plan d'action permettant de renforcer la coopération en matière de transport entre les pays membres, a ajouté la même source. Lors de cette rencontre,

Les prix du petrole ne décollent toujours pas



Louvis

Djalou@hotmail.com

Révélation de Tayeb Louh

Ouverture d'enquêtes sur 67 affaires d'agressions sur des Algériens à l'étranger

■ Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a révélé, hier à Alger, l'ouverture d'enquêtes judiciaires sur 67 affaires d'agressions sur des Algériens à l'étranger.

Par Slim O.

Par souci de protection des citoyens algériens, «des enquêtes ont été ouvertes sur 67 affaires d'agressions sur des Algériens à l'étranger, dans le cadre de la dynamisation des mécanismes de coopération judiciaire internationale», a déclaré M. Louh dans son intervention à l'Assemblée populaire nationale, lors de la journée parlementaire consacrée aux droits de l'Homme. L'ouverture de ces enquêtes s'inscrit dans le cadre de la réforme du système judiciaire qui a abouti, entre autres, à «l'extension de la compétence judiciaire des tribunaux algériens concernant les agressions sur les Algériens à l'étranger». Rappelant les plus importants ateliers ouverts par le secteur de la Justice dans le cadre de la réforme visant à protéger les

droits des justiciables et renforcer les droits de l'Homme, M. Louh a mis l'accent sur la nécessité de reconnaître «la sagesse du président de la République qui est parvenu à asseoir les règles d'évolution dans ces questions sensibles d'un point de vue national souverain». Le

ministre a indiqué que le Président Abdelaziz Bouteflika «refuse que les principes des droits de l'Homme soient exploités par des milieux étrangers pour d'autres fins qui ont eu leurs impacts dans plusieurs pays».

S. O./APS

Tébessa

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

TROIS éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, lundi à Tébessa, par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et de la sécurisation frontalière, des détachements combinés de l'ANP «ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Djanet, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, 36 orpailleurs et saisi sept véhicules tout-terrain, une plaque photovoltaïque, des sacs de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que des outils

d'orpillage». De leur côté, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi 5,5 kilogrammes de kif traité détenus par trois narcotrafiquants à El-Taref». D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont démantelé un réseau criminel composé de 6 individus, spécialisé dans l'organisation d'opérations d'émigration clandestine à Ain Témouchent», alors que des gardes-côtes «ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 17 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à Oran», rapporte le communiqué.

L. O.

CHU de Béjaïa

Le ministre de la Santé décide de mettre fin aux fonctions du DG et du SG

LE MINISTRE de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, a décidé de mettre fin aux fonctions du directeur général et du secrétaire général du Centre Hospitalo-universitaire (CHU) de Béjaïa pour «mauvaise gestion», a annoncé hier un communiqué du ministère. Le ministère de la Santé a constaté «la mauvaise

gestion lors des différentes opérations de contrôle et d'inspection effectuées dernièrement», a précisé le communiqué, ajoutant que «ces dépassements ont influé négativement sur le fonctionnement de l'établissement et la qualité des prestations prodiguées aux patients».

Y. N.